

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...						
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
Installations techniques Matériel et outillage	7 512.85	6 147.78	1 365.07	2 103.35	738.28	35.10	
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
<b>Immobilisations financières (1)</b>							
Participations et Créances rattachées							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres	1 383.34		1 383.34	1 383.34			
<b>Total I</b>	8 896.19	6 147.78	2 748.41	3 486.69	738.28	21.17	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	<b>Créances (2)</b>						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	13 807.70		13 807.70	15 713.70	1 906.00	12.13
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	141 048.08		141 048.08	140 000.00	1 048.08	0.75
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	198 385.38		198 385.38	87 280.41	111 104.97	127.30
Charges constatées d'avance (2)	108.33		108.33	106.67	1.66	1.56	
<b>Total II</b>	353 349.49		353 349.49	243 100.78	110 248.71	45.35	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecart de conversion actif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	362 245.68	6 147.78	356 097.90	246 587.47	109 510.43	44.41	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
FONDS PROPRES	<b>Fonds propres</b>						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires	143 775.91		133 510.67		10 265.24	7.69
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité							
Autres							
Report à nouveau							
	<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>	4 031.66		10 265.24		6 233.58	60.73
	<b>Situation nette (sous total)</b>	147 807.57		143 775.91		4 031.66	2.80
	Fonds propres consommables						
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	<b>Total I</b>	147 807.57		143 775.91		4 031.66	2.80
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés	117 922.21				117 922.21	
	<b>Total II</b>	117 922.21				117 922.21	
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	<b>Total III</b>						
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	33 508.89		40 417.73		6 908.84	17.09
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	32 275.03		43 691.28		11 416.25	26.13
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	251.20		452.55		201.35	44.49
	Instruments de trésorerie						
	Produits constatés d'avance	24 333.00		18 250.00		6 083.00	33.33
	<b>Total IV</b>	90 368.12		102 811.56		12 443.44	12.10
	Ecarts de conversion passif (V)						
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	356 097.90		246 587.47		109 510.43	44.41

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Cotisations						
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	31 904.76		42 589.04		10 684.28	25.09
Parrainages	2 158.00		893.00		1 265.00	141.66
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	394 012.12		349 000.00		45 012.12	12.90
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	6 234.08		8 150.56		1 916.48	23.51
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	60.27		27.35		32.92	120.37
<b>Total I</b>	<b>434 369.23</b>		<b>400 659.95</b>		<b>33 709.28</b>	<b>8.41</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	145 713.32		186 543.58		40 830.26	21.89
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	2 474.02		3 193.40		719.38	22.53
Salaires et traitements	125 022.38		146 586.44		21 564.06	14.71
Charges sociales	37 859.67		53 334.64		15 474.97	29.01
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	738.28		495.44		242.84	49.02
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés	117 922.21				117 922.21	
Autres charges	58.97		288.66		229.69	79.57
<b>Total II</b>	<b>429 788.85</b>		<b>390 442.16</b>		<b>39 346.69</b>	<b>10.08</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>4 580.38</b>		<b>10 217.79</b>		<b>5 637.41</b>	<b>55.17</b>

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés			14.08	23.45	9.37	39.96
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total III</b>			14.08	23.45	9.37	39.96
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total IV</b>						
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>			14.08	23.45	9.37	39.96
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)</b>			4 594.46	10 241.24	5 646.78	55.14
<b>Produits exceptionnels</b>						
Sur opérations de gestion			102.60	30.00	72.60	242.00
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
<b>Total V</b>			102.60	30.00	72.60	242.00
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Sur opérations de gestion			662.40		662.40	
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
<b>Total VI</b>			662.40		662.40	
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>			559.80	30.00	589.80	NS
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>						
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>			3.00	6.00	3.00	50.00
<b>Total des produits (I+III+V)</b>			434 485.91	400 713.40	33 772.51	8.43
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>			430 454.25	390 448.16	40 006.09	10.25
<b>5. EXCEDENT OU DEFICIT</b>			4 031.66	10 265.24	6 233.58	60.73

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 356 097.90 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 434 369.23Euros et dégagant un excédent de 4 031.66 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

L'objectif de l'association est de soutenir la diffusion des films d'Arts et d'Essai. Pour se faire, elle accompagne les salles adhérentes dans leur travail de programmation et d'animation, permettant ainsi une transmission culturelle auprès d'un large public.

L'association mène également des interventions dans les lycées d'Occitanie et de Nouvelle Aquitaine pour faire découvrir des œuvres cinématographiques et développer l'esprit critique des lycéens.

La dernière mission mise en place par l'association est l'aide à la diffusion des films soutenus par la région Occitanie.

### **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

Depuis le 17 mars 2020, l'association ACREAMP est durement touchée par la crise sanitaire liée à la Covid-19.

En effet, ayant pour activité de soutenir la diffusion des films dans les salles de cinémas et d'intervenir au sein des lycées, l'association a dû interrompre l'essentiel de son activité.

Les cinémas ne sont pas autorisés à exercer leur activité depuis cette date là. Les lycées ont également été fermés une partie de l'année, puis les mesures de distanciation sociale n'ont pas permis la reprise d'une activité normale.

Cette crise a eu pour conséquence l'annulation de nombreuses interventions prévues au cours de l'année 2020.

Par conséquent, l'association a comptabilisé en fonds dédiées la part des subventions non utilisées avec pour objectif de pouvoir reporter les interventions non réalisées sur l'année 2021.

### **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

L'association ne peut toujours pas reprendre une activité normale.

Les cinémas sont toujours fermés et les interventions de l'association au sein des lycées sont réduites.

De plus, une nouvelle période de confinement a été mise en place depuis le 04 avril

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

2021 impactant une nouvelle fois de manière significative l'activité qui demeure de nouveau à l'arrêt.

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 513		
TOTAL	7 513		
Prêts, autres immobilisations financières	1 383		
TOTAL	1 383		
TOTAL GENERAL	8 896		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			7 513	7 513
TOTAL			7 513	7 513
Prêts, autres immobilisations financières			1 383	1 383
TOTAL			1 383	1 383
TOTAL GENERAL			8 896	8 896

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 410	738		6 148
TOTAL	5 410	738		6 148
TOTAL GENERAL	5 410	738		6 148

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	738				
TOTAL	738				
TOTAL GENERAL	738				

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

### Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	133 511		10 265		143 776
Report à nouveau			10 265	10 265	
Excédent ou déficit de l'exercice	10 265		6 234-		4 032
Situation nette	143 776		14 297	10 265	147 808
<b>TOTAL I</b>	143 776		14 297	10 265	147 808

### **Tableau de variation des fonds dédiés**

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDIES	A LOUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
<b>Subventions d'exploitation</b>			125 995		117 922		
- OCCITANIE PROJET EAC	10 000	10 000			10 000		
- OCCITANIE PROJET PPC	17 000	17 000	1 193		15 807		
- OCCITANIE PROJET EDS	11 500	11 500	1 120		10 380		
- OCCITANIE REGION	165 000	165 000	103 745		61 255		
.							
.							
NOUVELLE AQUITAINE							
- NA PROJET EAC	10 000	10 000			10 000		
- NA REGION	30 417	30 417	19 937		10 480		
.							
<b>TOTAL</b>			125 995		117 922		

\* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 383	0	1 383
Autres créances clients	13 808	13 808	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 048	1 048	
Divers état et autres collectivités publiques	140 000	140 000	
Charges constatées d'avance	108	108	
<b>TOTAL</b>	<b>156 347</b>	<b>154 964</b>	<b>1 383</b>

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	33 509	33 509		
Personnel et comptes rattachés	8 040	8 040		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	23 081	23 081		
Impôts sur les bénéficiaires	3	3		
Autres impôts taxes et assimilés	1 151	1 151		
Autres dettes	251	251		
Produits constatés d'avance	24 333	24 333		
<b>TOTAL</b>	<b>90 368</b>	<b>90 368</b>		

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

### Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de bureau	Linéaire	4 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

### Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	234
Autres créances	141 048
<b>Total</b>	<b>141 282</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 908
Dettes fiscales et sociales	10 685
Total	15 593

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	108
Total	108
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	24 333
Total	24 333

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### Ventilation des subventions

Répartition par secteur d'activité	Montant
Lycéens et apprentis au Cinéma en Occitanie	
- Subvention de la Région	165 000
- Subvention de la Drac	38 350
.	
Lycéens et apprentis au Cinéma en Nouvelle Aquitaine	
- Subvention de la Région	29 662
- Subvention de la Drac	25 500
.	
Diffusion	
- Subvention du CNC	45 000
.	
Soutien films Occitanie	
- Subvention de la Région	42 000
.	
.	
Le plan de relance de l'éducation au cinéma	20 000
.	
Les ateliers de programmation de courts métrages	17 000
.	
Le projet ES Option Cinéma" au Lycée P. d'Aragon de Muret	11 500
Total	394 012

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

### **Honoraires des commissaires aux comptes**

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 744 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 3 744 euros.
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 euros.



**Philippe CONTE**  
**Frantz MIRAL**

Société d'Expertise Comptable  
& de Commissariat aux Comptes

**ASSOCIATION DES CINEMAS**  
**ART ET ESSAI DE NOUVELLE**  
**AQUITAINE ET OCCITANIE**  
**PYRENEES-MEDITERRANEE**

4 Place de Bologne  
31000 TOULOUSE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE**  
**AUX COMPTES**  
**EXERCICE CLOS LE 31/12/20**





**Philippe CONTE**  
**Frantz MIRAL**

Société d'Expertise Comptable  
& de Commissariat aux Comptes

# RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

---

ASSOCIATION DES CINÉMAS ART ET ESSAI DE  
NOUVELLE AQUITAINE ET OCCITANIE /  
PYRÉNÉES-MEDITERRANEE

4 PLACE DE BOLOGNE

31 000 TOULOUSE

---

Exercice clos le 31 Décembre 2020





A l'Assemblée Générale de l'ACREAMP,

## Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association des Cinémas d'Art et d'Essai de Nouvelle Aquitaine et Occitanie / Pyrénées-Méditerranée relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



## **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les dotations aux fonds dédiés opérées au cours de l'exercice telles qu'exposées dans la note de l'annexe « Tableau de suivi des fonds dédiés ».

## **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

3



### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.



## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Toulouse,

Le 10 Juin 2021

**SC Philippe CONTE – Frantz MIRAL**

Représentée par Frantz MIRAL



### **Annexe : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...						
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
Installations techniques Matériel et outillage	7 512.85	6 147.78	1 365.07	2 103.35	738.28	35.10	
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
<b>Immobilisations financières (1)</b>							
Participations et Créances rattachées							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres	1 383.34		1 383.34	1 383.34			
<b>Total I</b>	8 896.19	6 147.78	2 748.41	3 486.69	738.28	21.17	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	<b>Créances (2)</b>						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	13 807.70		13 807.70	15 713.70	1 906.00	12.13
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	141 048.08		141 048.08	140 000.00	1 048.08	0.75
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	198 385.38		198 385.38	87 280.41	111 104.97	127.30
Charges constatées d'avance (2)	108.33		108.33	106.67	1.66	1.56	
<b>Total II</b>	353 349.49		353 349.49	243 100.78	110 248.71	45.35	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecarts de conversion actif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	362 245.68	6 147.78	356 097.90	246 587.47	109 510.43	44.41	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2020	Exercice N-1 31/12/2019	Ecart N / N-1	
				Euros	%
FONDS PROPRES	<b>Fonds propres</b>				
	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires	143 775.91	133 510.67	10 265.24	7.69
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité					
Autres					
Report à nouveau					
	<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>	4 031.66	10 265.24	6 233.58	60.73
	<b>Situation nette (sous total)</b>	147 807.57	143 775.91	4 031.66	2.80
	Fonds propres consommables Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	<b>Total I</b>	147 807.57	143 775.91	4 031.66	2.80
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations Fonds dédiés	117 922.21		117 922.21	
	<b>Total II</b>	117 922.21		117 922.21	
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	<b>Total III</b>				
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs) Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2) Emprunts et dettes financières diverses				
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	33 508.89	40 417.73	6 908.84	17.09
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	32 275.03	43 691.28	11 416.25	26.13
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	251.20	452.55	201.35	44.49
	Instruments de trésorerie Produits constatés d'avance	24 333.00	18 250.00	6 083.00	33.33
	<b>Total IV</b>	90 368.12	102 811.56	12 443.44	12.10
	Ecarts de conversion passif (V)				
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	356 097.90	246 587.47	109 510.43	44.41

(1) Dont à plus d'un an  
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12 31/12/2019	12 Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	31 904.76	42 589.04	10 684.28	25.09
Parrainages	2 158.00	893.00	1 265.00	141.66
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	394 012.12	349 000.00	45 012.12	12.90
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	6 234.08	8 150.56	1 916.48	23.51
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	60.27	27.35	32.92	120.37
<b>Total I</b>	434 369.23	400 659.95	33 709.28	8.41
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	145 713.32	186 543.58	40 830.26	21.89
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	2 474.02	3 193.40	719.38	22.53
Salaires et traitements	125 022.38	146 586.44	21 564.06	14.71
Charges sociales	37 859.67	53 334.64	15 474.97	29.01
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	738.28	495.44	242.84	49.02
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés	117 922.21		117 922.21	
Autres charges	58.97	288.66	229.69	79.57
<b>Total II</b>	429 788.85	390 442.16	39 346.69	10.08
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	4 580.38	10 217.79	5 637.41	55.17

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12 31/12/2019	12 Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	14.08	23.45	9.37	39.96
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total III</b>	14.08	23.45	9.37	39.96
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total IV</b>				
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>	14.08	23.45	9.37	39.96
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)</b>	4 594.46	10 241.24	5 646.78	55.14
<b>Produits exceptionnels</b>				
Sur opérations de gestion	102.60	30.00	72.60	242.00
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
<b>Total V</b>	102.60	30.00	72.60	242.00
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Sur opérations de gestion	662.40		662.40	
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
<b>Total VI</b>	662.40		662.40	
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>	559.80	30.00	589.80	NS
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>				
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>	3.00	6.00	3.00	50.00
<b>Total des produits (I+III+V)</b>	434 485.91	400 713.40	33 772.51	8.43
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	430 454.25	390 448.16	40 006.09	10.25
<b>5. EXCEDENT OU DEFICIT</b>	4 031.66	10 265.24	6 233.58	60.73

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 356 097.90 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 0Euros et dégagant un excédent de 4 031.66 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

L'objectif de l'association est de soutenir la diffusion des films d'Arts et d'Essai. Pour se faire, elle accompagne les salles adhérentes dans leur travail de programmation et d'animation, permettant ainsi une transmission culturelle auprès d'un large public.

L'association mène également des interventions dans les lycées d'Occitanie et de Nouvelle Aquitaine pour faire découvrir des œuvres cinématographiques et développer l'esprit critique des lycéens.

La dernière mission mise en place par l'association est l'aide à la diffusion des films soutenus par la région Occitanie.

### **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

Depuis le 17 mars 2020, l'association ACREAMP est durement touchée par la crise sanitaire liée à la Covid-19.

En effet, ayant pour activité de soutenir la diffusion des films dans les salles de cinémas et d'intervenir au sein des lycées, l'association a dû interrompre l'essentiel de son activité.

Les cinémas ne sont pas autorisés à exercer leur activité depuis cette date là. Les lycées ont également été fermés une partie de l'année, puis les mesures de distanciation sociale n'ont pas permis la reprise d'une activité normale.

Cette crise a eu pour conséquence l'annulation de nombreuses interventions prévues au cours de l'année 2020.

Par conséquent, l'association a comptabilisé en fonds dédiées la part des subventions non utilisées avec pour objectif de pouvoir reporter les interventions non réalisées sur l'année 2021.

### **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

L'association ne peut toujours pas reprendre une activité normale.

Les cinémas sont toujours fermés et les interventions de l'association au sein des lycées sont réduites.

De plus, une nouvelle période de confinement a été mise en place depuis le 04 avril

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

2021 impactant une nouvelle fois de manière significative l'activité qui demeure de nouveau à l'arrêt.

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 513		
TOTAL	7 513		
Prêts, autres immobilisations financières	1 383		
TOTAL	1 383		
TOTAL GENERAL	8 896		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			7 513	7 513
TOTAL			7 513	7 513
Prêts, autres immobilisations financières			1 383	1 383
TOTAL			1 383	1 383
TOTAL GENERAL			8 896	8 896

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 410	738		6 148
TOTAL	5 410	738		6 148
TOTAL GENERAL	5 410	738		6 148

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	738				
TOTAL	738				
TOTAL GENERAL	738				

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

### Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotations exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise	133 511		10 265		143 776
Réserves :					
RESULTAT DE L'EXERCICE	10 265	10 265	4 032	1	4 032
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise : Provisions réglementées					
<b>TOTAL I</b>	<b>143 776</b>	<b>10 265</b>	<b>14 297</b>	<b>1</b>	<b>147 808</b>

### Etat des échéances des créances et des dettes

<b>Etat des créances</b>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 383	0	1 383
Autres créances clients	13 808	13 808	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 048	1 048	
Divers état et autres collectivités publiques	140 000	140 000	
Charges constatées d'avance	108	108	
<b>TOTAL</b>	<b>156 347</b>	<b>154 964</b>	<b>1 383</b>

<b>Etat des dettes</b>	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	33 509	33 509		
Personnel et comptes rattachés	8 040	8 040		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	23 081	23 081		
Impôts sur les bénéfices	3	3		
Autres impôts taxes et assimilés	1 151	1 151		
Autres dettes	251	251		
Produits constatés d'avance	24 333	24 333		
<b>TOTAL</b>	<b>90 368</b>	<b>90 368</b>		

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

### Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A -B +C
OCCITANIE					
- OCCITANIE PROJET EAC	10 000	10 000			10 000
- OCCITANIE PROJET PPC	17 000	17 000	1 193		15 807
- OCCITANIE PROJET EDS	11 500	11 500	1 120		10 380
- OCCITANIE REGION	165 000	165 000	103 745		61 255
.					
.					
NOUVELLE AQUITAINE					
- NA PROJET EAC	10 000	10 000			10 000
- NA REGION	30 417	30 417	19 937		10 480
.					
.					
<b>TOTAL</b>	<b>243 917</b>	<b>243 917</b>	<b>125 995</b>		<b>117 922</b>

L'association n'a pas pu réaliser l'ensemble des interventions prévues sur l'année 2020 à cause de l'épidémie de Covid-19.

En ces circonstances exceptionnelles, des fonds dédiés ont été constatés pour les interventions non réalisées.

Les subventions concernées sont les suivantes :

- subvention de la Région Occitanie pour l'action "Lycéens et Apprentis au cinéma"
- subvention de la Région Nouvelle Aquitaine pour l'action "Lycéens et Apprentis au cinéma"

Concernant les projets exceptionnels, les subventions concernées sont les suivantes :

- subvention du CNC pour l'action "Plan de relance de l'éducation au cinéma" (projet EAC)
- subvention de la DRAC pour l'action "Les ateliers de programmation de courts métrages" (projet PPC)
- subvention de la DRAC pour l'action "ES Option Cinéma" au Lycée P. d'Aragon de Muret (projet EDS)

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

### **Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de bureau	Linéaire	4 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

### **Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	234
Autres créances	141 048
Total	141 282

### **Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 908
Dettes fiscales et sociales	10 685
Total	15 593

### **Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		108
Total		108
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		24 333
Total		24 333

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### Ventilation des subventions

Répartition par secteur d'activité	Montant
Lycéens et apprentis au Cinéma en Occitanie	
- Subvention de la Région	165 000
- Subvention de la Drac	38 350
.	
Lycéens et apprentis au Cinéma en Nouvelle Aquitaine	
- Subvention de la Région	29 662
- Subvention de la Drac	25 500
.	
Diffusion	
- Subvention du CNC	45 000
.	
Soutien films Occitanie	
- Subvention de la Région	42 000
.	
Le plan de relance de l'éducation au cinéma	20 000
.	
Les ateliers de programmation de courts métrages	17 000
.	
Le projet ES Option Cinéma" au Lycée P. d'Aragon de Muret	11 500
Total	394 012

#### Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 744 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 3 744 euros.
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 euros.



**Philippe CONTE**  
**Frantz MIRAL**

Société d'Expertise Comptable  
& de Commissariat aux Comptes

**ASSOCIATION DES CINEMAS**  
**ART ET ESSAI DE NOUVELLE**  
**AQUITAINE ET OCCITANIE**  
**PYRENEES-MEDITERRANEE**

4 Place de Bologne  
31000 TOULOUSE

**RAPPORT SPECIAL DU**  
**COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**EXERCICE CLOS LE 31/12/20**





**Philippe CONTE**  
**Frantz MIRAL**

Société d'Expertise Comptable  
& de Commissariat aux Comptes

# RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

---

ASSOCIATION DES CINÉMAS ART ET ESSAI DE  
NOUVELLE AQUITAINE ET OCCITANIE /  
PYRÉNÉES-MEDITERRANEE

4 PLACE DE BOLOGNE

31 000 TOULOUSE

---

Exercice clos le 31 Décembre 2020





A l'assemblée générale de l'ACREAMP,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

### **Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Toulouse,

Le 10 juin 2021

**SC Philippe CONTE – Frantz MIRAL**

**Représentée par Frantz MIRAL**

